



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES DIMANCHE 06 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dimanche 06 novembre à 10h00, sur convocation du Président du Comité Départemental des Yvelines M. Alain GALIANA, les Présidents et les mandataires des clubs affiliés ainsi que les membres du Comité Directeur du Comité Départemental des Yvelines se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle des granges, allée des tilleuls argentés, 78610 Le Perray en Yvelines.

Membres du Comité Directeur présents :

Jean-Claude ALPHONSE - Trésorier
Fabrice BERQUEZ – Vice-Président
Patrick DA SILVA – Secrétaire Général
Alain GALIANA - Président
Sébastien MEYER
Pascal NOVAIS – DTD
Sébastien ROBERT

Membres du Comité Directeur excusés :

Florence BERQUEZ
Jacqueline SIGNAVONG

Responsables ETD excusés :

Youcef MEZAHAM
Jérôme DARGENT

Absent :

M. Serge BENITSA responsable des grades krav-Maga

A l'issue de l'émargement sont présents 33 clubs, l'assemblée générale ordinaire commence à 10h04.

Le Président du Comité Départementale des Yvelines et DA, M. ALAIN GALIANA fait une allocution de bienvenue aux Présidents et mandataires des clubs et fait un rappel l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 novembre 2021 ;
2. Rapport moral du Président ;
3. Bilan financier et comptes de résultats 2021 2022 ;
4. Approbation des comptes 2021 2022 clos le 31/08/2022. Quitus du trésorier ;
5. Rapport d'activité du Directeur technique et des commissions ;
6. Vote du budget prévisionnel 2022 2023 ;
7. Cotisation Fédérale ;
8. Questions diverses : elles doivent être adressées par écrit, 8 jours au moins avant la date de l'assemblée générale au siège du Comité Départemental.

1 - Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 novembre 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 07 novembre 2021 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

En l'absence de remarques et après en avoir délibéré, l'assemblée générale adopte le procès-verbal l'assemblée générale ordinaire du 07 novembre 2021.

Résultats des votes :

Contre :0

Abstention :0

Pour : **Unanimité**

2 - Rapport moral du Président

La saison 2021-2022 avait commencé avec beaucoup d'incertitudes et malgré celles-ci le CDK78 s'est mobilisé pour assurer sa mission au travers :

- Des réunions de bureau directeur et comité directeur.
- Des compétitions départementales, régionales et nationales.
- Des formations AFA, DAF, DIF.
- Des stages d'arbitrage.
- Des entraînements Kumite et Kata.
- Des stages d'experts fédéraux.
- Des stages d'informations aux grades.
- L'accompagnement technique, physique et mental des athlètes aux échéances régionales, nationales et internationales.
- L'Organisation d'Octobre rose.
- L'Accompagnement des clubs pour la rédaction des demandes de subventions.
- Le pilotage des projets de développement par le directeur technique départemental.

A l'issue de cette saison très riche en événements, une hausse de 28% des licences est à noter, soit 8492 pour 6617 en 2021. Je suis convaincu que la mobilisation et l'implication de tous les clubs ainsi que l'engagement du CDK78 sont les clés de cet excellent retour à la normale.

Je tiens à remercier et féliciter tout le staff, les clubs qui œuvrent pour le développement de nos disciplines au sein du CDK 78.

3 - Bilan financier et comptes de résultats 2021 2022

Le trésorier Jean-Claude Alphonse présente le bilan financier et les comptes de résultats pour la période du 01/09/2021 au 31/08/2022, réalisés par M. François BOUEIL Expert-Comptable du CDK 78. Ce document est daté et signé au 12/10/2022.

- Total du bilan : 185 750 €
- Résultat net comptable : 3670 €

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de **COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES** relatifs à la période du **01/09/2021** au **31/08/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- . Total du bilan : 185 750 €
- . Excédent : 3 670 €

Nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables. A la date de nos travaux, qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité, et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

En outre, les comptes ont été établis en conformité avec les principes comptables spécifiques aux Associations et Fondations, définis par le règlement ANC n° 2020-08 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non commerciale, à but non lucratif, avec ou sans activité économique et homologué par l'arrêté du du 29 décembre 2020 (Journal Officiel du 31 décembre 2020).

Fait à Le Chesnay-Rocquencourt
Le 12/10/2022

François BOUEIL
Expert-Comptable

FINAVANCE

1

4 - Approbation des comptes 2021-2022 clos le 31/08/2022. Quitus du trésorier

Le bilan financier et le compte de résultats sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale. L'assemblée générale, après lecture du bilan financier et du compte de résultats de l'expert-comptable, après avoir délibéré, approuve les comptes annuels clos au 31/08/2022 et donne quitus au trésorier.

Résultats des votes :

Contre :0

Abstention :0

Pour : **Unanimité**

5 - Rapport d'activité du Directeur technique et des commissions

M. Pascal NOVAIS DTD présente son rapport d'activité ainsi que :

Le bilan d'activité du responsable de formation.

Le bilan d'activité de responsable de l'arbitrage.

M. GAZZINI responsable des grades KARATE présente le bilan général des grades.

6 - Vote du budget prévisionnel 2022 2023

CHARGES			%/TC	PRODUITS		TOTAL	%/TP
1-MATERIEL/EQUIPEMENTS		6 000 €	4,91%	1-VENTES		13 250,00 €	10,83%
Matériel divers	3 500 €			Vente passeports	13 250,00 €		
Matériel informatique	2 000 €			Articles divers	- €		
Vêtements	500 €			Autres ventes:	- €		
2-FOURNITURES		12 500 €	10,22%	2-RECETTES DIVERSES		25 500,00 €	20,85%
Fournitures de bureau	2 000 €			Passages de grades	15 000,00 €		
Pharmacie	500 €			Formation EDC	5 000,00 €		
Récompenses Coupes, médailles, etc	1 500 €			Recettes manifestations	2 000,00 €		
Passeports Sportifs	6 000 €			Stages	2 500,00 €		
Cartes CN - Diplômes	2 500 €			Prestations diverses			
3-LOCATIONS DIVERSES		11 100 €	9,08%	Participation Clubs-Elites	1 000,00 €		
Bureau	4 800 €			3-SUBVENTIONS		23 500,00 €	19,22%
Local-entrepôt	4 800 €			ANS-emploi aidé	12 000,00 €		
Camion	1 500 €			Conseil départemental	4 000,00 €		
4-MISSIONS SPORTIVES	13 000 €	13 000 €	10,63%	Divers (Cédit Mutuel)	1 500,00 €		
				ANS-PSF	6 000,00 €		
5-REMUNERATIONS		12 500 €	10,22%	4-COTISATIONS, LICENCES		42 670,00 €	34,89%
Arbitres-Juges Compétitions	9 000 €			Cotisations clubs	21 000,00 €		
Jury Grades	2 500 €			Remboursement FFK	16 000,00 €		
Jury AFA-DAF-DIF	1 000 €			Ristourne passeports	5 670,00 €		
6-REMUNERATIONS ETD		7 500 €	6,13%	5-PRODUITS FINANCIERS		930,00 €	0,76%
DTD	2 000 €			Interêts Livret Bleu 2001	400,00 €		
EDC	2 500 €			Autre produits de placement	530,00 €		
Entraîneurs Combat / Kata / Autres	2 000 €			6-FONDS PROPRES	16 450,00 €	16 450,00 €	13,45%
Intervenants milieu : Carcéral / Scolaire	1 000 €						
7-STAGES		6 000 €	4,91%	PROD. EXCEPTIONNELS		- €	0,00%
Experts	4 500 €						
Intervenants autres	1 500 €						
8-ORGANISATIONS COMPETITIONS		7 000 €	5,72%				
Commission sportive	4 000 €						
Responsables Logistique-Camion	3 000 €						
9-HONORAIRES		3 200 €	2,62%				
Expert Comptable	3 000 €						
Avocat	100 €						
Autres Honoraires	100 €						
7-SALAIRE AGENT		17 000 €	13,90%				
Agent de Développement	17 000 €						
8-CHARGES SOCIALES		8 300 €	6,79%				
Urssaf-Mgen-Chorum-Humanis-Mutex-Afdas	8 000 €						
Autres Organismes	300 €						
9-DEPLACEMENTS - FRAIS		5 500 €	4,50%				
Comité	4 000 €						
Agent Développement-Autres	1 500 €						
10-REPAS-RECEPTIONS		3 000 €	2,45%				
Ecole des Cadres - Grades	1 000 €						
Comité - Relations publiques	2 000 €						
11-FRAIS Fonctionnement-Divers		9 700 €	7,93%				
Google-Internet-Téléphone	2 300 €						
Frais postaux	300 €						
Frais banque	500 €						
Assurances-Autres Organismes	1 000 €						
Impôts-Taxes	1 000 €						
Frais exceptionnels URSSAF	4 600 €						
TOTAL DES CHARGES	122 300,00 €	122 300 €	100,00%	TOTAL DES PRODUITS	122 300,00 €	122 300 €	100,00%
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT)		0,00 €	0,00%	RESULTAT DE L'EXERCICE (PERTE)		0,00 €	0,00%
TOTAL COMPTE		122 300 €		TOTAL COMPTE		122 300 €	

M. Jean-Claus-de ALPHONSE précise que la réduction des subventions fédérales a nécessité au titre des produits une compensation de 16450€ en fonds propres pour le maintien à l'équilibre du budget 2022-2023.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, adopte le budget prévisionnel pour la saison 2022-2023 à l'unanimité.

Résultats des votes :

Contre :0

Abstention :0

Pour : **Unanimité**

7-Cotisation Fédérale

Le Président M. ALAIN GALIANA rappelle que le montant de la cotisation fédérale 2021-2022 pour le CDK78 est de 150€.

Pour la saison 2023-2024, il propose une augmentation de 50€ soit une cotisation de 200€ pour tous les clubs.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, adopte la cotisation fédérale 2023-2024 de 200€ à l'unanimité.

Résultats des votes :

Contre :0

Abstention :0

Pour : **Unanimité**

8-Questions diverses

Aucune question n'a été adressée au CDK 78, de ce fait le secrétaire général du CDK 78 clôt l'assemblée générale ordinaire à 11H00.

Alain GALIANA
Président du Comité Départemental des
Yvelines de Karaté et D.A.



Patrick DA SILVA
Secrétaire Général du Comité Départemental
des Yvelines de Karaté et D.A.

